

Pompertuzat magazine

Mairie de Pompertuzat

Succès de la première des « Puces de loisirs créatifs »



De l'avis de tous, pour une première, ce fut un succès. C'est que l'on pouvait entendre dans les allées du marché aux puces organisé par le foyer rural à l'issue de la journée. Cette manifestation a été imaginée par Annélia de Regibus et Sandrine Martin, avec les conseils avisés de Véronique Travert, une créatrice de sacs. « Nous voulions créer un nouvel événement dans la commune, différent de ceux déjà existants. Après plusieurs temps de réflexion, nous avons opté pour une sorte de vide-grenier des tiroirs artistiques et créatifs. Avec l'aide de 28 bénévoles, nous avons organisé cette journée, et c'est un succès ! ».

34 exposants particuliers ou professionnels, dont certains de Pompertuzat ; 4 ateliers artistiques pour les enfants avec plus de 40 participants ; un service de restauration ; des expositions d'art plastiques, de bonsaï et d'art floral et une chorale. Tout était vraiment réuni pour attirer et satisfaire les nombreux chalands qui ont fréquenté la salle des fêtes. Devant un tel succès, Laurent Santouil, le vice-président du foyer rural assure que l'expérience sera certainement renouvelée.

Edito du Maire

Depuis plusieurs mois, un nombre de dégradations graves a été constaté dans notre commune. Ces incivilités concernent principalement des lieux ou espaces communaux : Cimetière, écoles, jardins publics, mobilier urbain, vol de fleurs. Devant l'accroissement du préjudice financier pour la commune et ses habitants et moral pour les propriétaires de monuments funéraires, plusieurs plaintes ont été déposées auprès de la Gendarmerie. Des enquêtes sont en cours, sur la base de témoignages et de relevés d'empreintes. Le plan Vigipirate et ces incivilités ont renforcé la surveillance des forces de l'ordre, ce qui entraîne de fréquentes patrouilles et contrôles. Ceci ne doit pas être assimilé à un état d'urgence dans la commune, mais uniquement à une vigilance renforcée pour le bien de tous et dans la continuité de la participation citoyenne pour la lutte contre les cambriolages. Néanmoins, ces incidents ne doivent pas gâcher la venue du printemps et son cortège de festivités. Retrouvons-nous ensemble et relançons la vie communale un peu endormie pendant l'hiver.

Christine Galvani

Quinze jours avant la date officielle, un œuf de Pâques géant s'est promené dans les rues du village, suivi d'une foule bigarrée et joyeuse. Cet étrange cortège était fermé par un poisson clown. Le 1er avril 2017, à Pompertuzat, le traditionnel roi Carnaval a été détroné par un resplendissant «Némo», réalisé par les enfants et les animateurs de l' ALAE dans les périodes périscolaires.



Organisée par les bénévoles du comité des fêtes, qui ont aussi réalisé le magnifique œuf en fleurs de papier, cette manifestation est le prélude des festivités qui vont s'enchaîner pendant les mois de mai et juin, même si le calendrier sera quelque peu perturbé par le calendrier électoral.

Challenge de la paix, fête de la commune, exposition des travaux de différentes associations, théâtre, danse, fête de la musique en seront les principales.



Des nouveautés à l'aire de loisirs

Depuis quelques semaines, un espace FitPark a été construit sur l'aire de loisirs située en bordure du Canal du Midi, sur la route de Belberaud. Cinq agrès, dont un vélo elliptique, permettent d'effectuer des exercices musculaires différents. La plupart des muscles du corps peuvent être sollicités et travaillés, pour le plus grand plaisir des pompertuziens, mais aussi des coureurs et des cyclistes de passage sur la piste cyclable.

Il suffit d'un rayon de soleil, pour que ce lieu soit immédiatement envahi par une foule importante de pompertuziens et de promeneurs qui profitent de toutes les activités proposées.

Les plus jeunes n'ont pas été non plus oubliés. Ils peuvent découvrir de nouvelles attractions, comme un pont de singe ou un pont de corde. Une nouvelle balançoire vient d'être installée pour les plus petits.

Bien qu'éloignée du centre du village, cette aire de loisirs devient un lieu de rencontre incontournable des pompertuziens, certainement dû à sa localisation et à son ensoleillement tardif en ce début de printemps.

Les festivités printanières ont débuté.



Dans ce numéro :

Informations municipales	Pages 2-3
Délibérations du conseil municipal	Page 4
Le mot de la liste minoritaire	Page 4
Budget	Page 5
Echos des derniers évènements	Pages 6-7
Etat civil	Page 7
Agenda, informations pratiques	Page 8

Informations municipales

Vers un éclairage public réduit

Lors du conseil municipal de janvier, les élus ont entamé une discussion sur la politique énergétique de la commune. Afin de lancer les débats, Christine Galvani et Michel Legourd, adjoint au budget, ont présenté les enjeux économiques : « Le poste énergie est un poste conséquent dans l'équilibre budgétaire. Toute action de réduction de ce poste permettrait une redistribution des dépenses vers les postes d'investissement. »



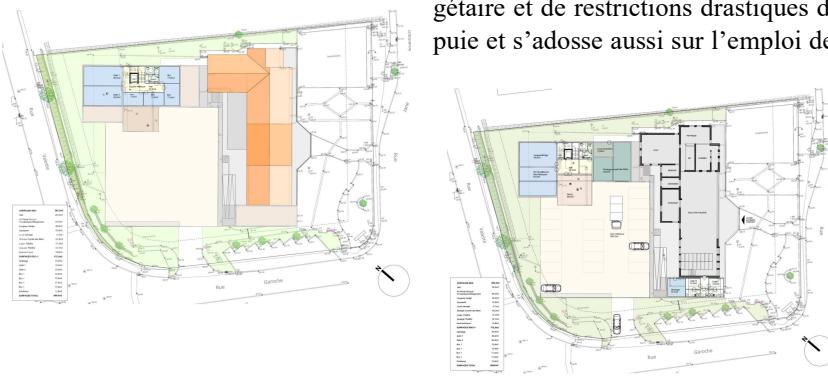
Ils ont ensuite expliqué la prépondérance des dépenses de l'éclairage public, représentant plus de 50 % des dépenses d'électricité de la commune. Ils ont lancé le débat sur l'éventualité de réduction des temps d'éclairage public. Sans passion, ni idées préconçues, les élus ont ensuite analysé méthodiquement les conséquences qu'engendrerait ce changement. Parmi les avantages, cette évolution respecterait les prescriptions de la COP 21, en réduisant les pollutions lumineuses nocturnes tant pour les hommes que pour la faune et la consommation énergétique et par conséquence les effets sur le réchauffement climatique.

Les élus ont aussi évoqué les effets négatifs, en invoquant la crainte légitime que peut engendrer l'absence de lumière dans un village. Une étude par le Syndicat départemental d'électrification de la haute Garonne est en cours. La municipalité a aussi pris l'avis des communes qui ont déjà mis en place avec succès ce dispositif.

Les études de la maison des associations se poursuivent

Comment arriver à concilier les besoins naturels des associations, l'espace disponible sur l'emprise communale et les ressources financières pour l'opération immobilière de création d'une maison des associations ? C'est l'équation quelque peu complexe que doit résoudre la municipalité dans le cadre de ce projet. La solution est souvent obtenue par une approche dichotomique entre les besoins et les ressources. En 2016, un premier projet avait été présenté aux principaux dirigeants de toutes les associations. Ce projet ambitieux avait pour objectif de recueillir les avis et observations des futurs utilisateurs, même s'il était convenu qu'il ne pourrait être réalisable, du fait d'une enveloppe financière trop élevée. Du débat qui avait suivi cette présentation, les élus et les architectes avaient pu ainsi mesurer les attentes et orienter le design d'un nouveau projet.

Celui-ci a été présenté aux élus en début d'année. Reprenant les idées directrices du précédent, il a été conçu en prenant en compte certaines remarques et idées formulées, mais aussi en fonction des ressources financières disponibles en ces périodes de préparation budgétaire et de restrictions drastiques des dotations de l'état. Le projet est plus concentré. Il s'appuie et s'adosse aussi sur l'emploi des structures existantes. Il sera composé d'un bâtiment à un



étage regroupant les différents espaces fonctionnels pour les principales activités. Il sera en totale conformité avec les réglementations en vigueur, ce qui n'est plus le cas de la structure actuelle. Les travaux devraient pouvoir débuter en fin d'année 2018.



Lancement de la « Participation Citoyenne »

Malgré la concurrence du premier débat présidentiel tenu simultanément, une cinquantaine de Pompetuziens d'un même quartier ont assisté à la réunion de présentation de la démarche « Participation citoyenne ». Cette démarche a été initiée par Jean Pierre Hancart, élu délégué à la sécurité avec le soutien de Christine Galvani, maire et de la Gendarmerie Nationale. Le major Clergue, commandant la brigade de Montgiscard et son adjoint, l'Adjudant chef Kaiser ont présenté les principes fondamentaux de ce dispositif qui consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Les résidents deviennent ainsi des acteurs de leur propre sécurité et de celle de leur voisinage. Ils assurent des opérations de veille et renforcent les échanges entre les différents acteurs de la sécurité, permettant une remontée d'informations contre la délinquance de proximité. Avant d'entamer un débat plus général sur la sécurité au quotidien, élus et représentants des forces de l'ordre ont rappelé que le nombre de cambriolages à Pompetuzat était dans la fourchette basse et que le dispositif ne se substitue pas aux forces de l'ordre. C'est une chaîne d'alerte et une veille citoyenne.



Une démarche codifiée en 5 étapes :

Réalisation d'un diagnostic par la Gendarmerie et le Maire – des réunions d'information – un choix des référents – la signature d'un protocole par le préfet, le Procureur de la République et le Général Commandant de la région de Midi-Pyrénées et enfin la mise en œuvre de la démarche dans la commune.



Sécurité routière

Attention quelques nouvelles règles ont été adoptées : port des gants obligatoires pour les conducteurs de 2 roues motorisés, contrôles salivaires aux stupéfiants ... Nous vous invitons à visiter le site Internet de la sécurité routière

<http://www.securite-routiere.gouv.fr>

Une nouvelle Entreprise à Pompetuzat

BT SERVICES HABITAT

Dépannage plomberie, multiservices bâtiment, bricolages divers, jardinage.

Mr BECHEREAU Richard Théo

06.35.96.31.07

Retour sur les vœux

Traditionnellement les semaines entourant les fêtes de fin d'année sont propices aux retrouvailles, aux bilans et aux vœux. La municipalité de Pompetuzat n'a pas failli à cette tradition et plusieurs cérémonies avaient été organisées avec les différentes instances communautaires.



Ces communautaires. Cette tradition s'est terminée par le repas des aînés où après un frugal repas, nous anciens ont passé une agréable après-midi en chansons et danses.



Les vœux aux forces vives de la commune

Les femmes occitanes à l'honneur

Dans le cadre du cycle de conférences organisé par le lecteur du Val et la bibliothèque municipale et devant un public d'historiens amateurs et de connaisseurs éclairés, Georges Labouysse a évoqué le destin de plusieurs femmes célèbres de l'histoire de l'Occitanie. Pendant plus de deux heures, en suivant une chronologie temporelle démarrant au 5^e siècle et finissant à la révolution, il a brossé le parcours souvent glorieux, mais aussi malheureusement tragique de ces femmes qui ont marqué l'histoire sans qu'elles s'en souviennent ou le mentionnent dans les livres scolaires ou de vulgarisation. En effet, qui se souvient qu'Aelia Galla Pladia a été reine des Wisigoths à Narbonne et impératrice à Rome, qu'Alienor d'Aquitaine a été Reine de France puis d'Angleterre, que Guilhelme Mauri a fait face à l'inquisition, et tant d'autres encore dont la vie a été évoquée par le conférencier. Mais Georges Labouysse a surtout longuement développé le rôle de Marie Gouze, une montalbanaise du 18^e siècle, plus connue ensuite sous le nom d'Olympe de Gouges. Durant la période troublée de la révolution française, elle a farouchement milité contre l'esclavage en écrivant des pièces satiriques, contre les privilégiés, mais aussi pour les droits de la femme et de la Citoyenne. Son combat, aux accents encore très actuels, n'a pas eu l'écho souhaité et l'a malheureusement conduite au final à l'échafaud, pour « Paranoïa Reformatoria ». Les pompetuziens présents dans la salle ont eu une pensée pour une autre illustre femme lauragaise, Jane Dieulafoy, qui a une vie aussi remplie et qui, elle aussi, a milité pour les droits de la femme.



La population en augmentation

Un recensement officiel a été réalisé en début d'année. L'objectif de ce recensement est de comptabiliser la population dans l'intérêt multiple de définir le niveau des dotations de l'état, mais aussi de vérifier l'adéquation entre les infrastructures communales et associatives et les besoins engendrés par l'augmentation des résidents. Les résultats définitifs ne seront connus que dans 3 ans, mais les premiers chiffres disponibles montrent que la population s'accroît. Pompetuzat abrite environ 2 300 personnes à ce jour.

Carte nationale d'identité

Depuis Mars 2017, la procédure de délivrance de carte nationale d'identité est simplifiée et traitée selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Afin de vous faire délivrer une nouvelle CNI (Carte Nationale d'Identité), il vous faudra vous rendre dans l'une des communes équipées d'une station de recueil de passeports. A savoir les mairies de Montgiscard ou de Castanet-Tolosan

Deux nouvelles expositions se sont tenues depuis le début de l'année

En février, Madine a exposé ses peintures et ses sculptures à la chapelle St Roch. Dès l'entrée dans la salle, le visiteur était attiré par l'étrangeté des personnages. L'absence de visage expressif suggérait immédiatement une foultitude de sentiments au visiteur probablement renforcée par les attitudes, l'expressionisme corporel et les tons souvent monochromes. Etais-ce ceux de l'artiste ou les siens ? Tout en restant mystérieuse à cet égard, Madine évoque à demi-mots, que ses personnages lui permettent de régler « quelques comptes » et expriment parfois la souffrance humaine, mais aussi l'espoir et le soutien. Néanmoins, ils possèdent tous une âme et invitent à la réflexion.



Madine est une artiste pompetuzienne, qui travaille des matériaux basiques tels que le papier, le chiffon, le plâtre et le fil de fer. Cette technique permet de donner un relief à ses toiles et un réalisme à ses sculptures / modelages. Ingénieur de formation, Madine aspire à vivre de son art. Elle accueillera avec plaisir les visiteurs qui n'ont pu se déplacer pour cette exposition.



Début avril, la chapelle St Roch a accueilli deux autres artistes confirmés, Anne Célaries, sculptrice sur pierre et Kevin Depagie peintre. Autodidacte à l'origine, puis formée au taillage de pierre, titulaire d'un diplôme d'ornementation, Anne expose des œuvres parfois suggestives ou figuratives. Elle anime aussi l'atelier de Saint Jean à Issus, où elle propose des cours en stage ou à l'année. Artiste reconnue, elle a créé le Monument aux Morts de la ville d'Issus.

Kevin est lui un artiste plasticien et ancien infographiste. C'est un amoureux de la nature et de la couleur. Il se définit comme rétro-contemporain et ses œuvres sont abstraites et concrètes. Il aime à prendre un objet et l'incorporer dans un univers irréel.

Extraits des délibérations du conseil

Modification du SDEGH

Considérant que le SDEHG, par délibération n° 42 de son assemblée délibérante en date du 03 octobre 2016, a approuvé la modification de ses statuts,

Considérant que, conformément à l'article L 5211-17 du CGCT, les membres du SDEHG doivent désormais se prononcer sur cette proposition de modification des statuts,

Considérant l'erreur matérielle qui a conduit le SDEHG à annuler la délibération n° 37 et à la remplacer par la délibération n° 42,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SDEHG telle que proposée par délibération syndicale n° 42 du 03 octobre 2016 et figurant en annexe à la présente délibération.

Autoroute A61 - Convention de remise des voiries rétablies

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que VINCI AUTOROUTES régularise et remet à la Commune l'assiette foncière des portions de voiries inexploitées depuis la création de l'autoroute A 61.

Sur POMPERTUZAT, il s'agit des parcelles situées après l'INRA de part et d'autre du Pont qui franchit l'autoroute.

Vu l'inventaire des portions de voiries rétablies et créées par ASF dans le cadre de la construction de l'Autoroute A61 pour le compte de la Commune. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer la convention dont un exemplaire est joint en annexe.

Budget 2017 - Section d'investissements

Madame le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L 1612-1 *Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.*

2016 : Montant prévisionnel budgétisé en dépenses d'investissement : 1 287 621.86 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de 321 905.47 € (25 % x 1 287 621.86 €)

La dépense d'investissement concernée par cette disposition est la suivante : Réalisation du Plan Local d'Urbanisme : 13 135 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition de Madame le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Plan local d'urbanisme intercommunal - Refus transfert automatique

Dans le cadre de la loi ALUR du 24 mars 2014, Madame le Maire expose au Conseil Municipal l'article 136 de ladite Loi et précise qu'au bout des 3 ans suivant le vote de la Loi, la compétence Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune est transférée automatiquement à la communauté d'agglomération, sauf si une minorité de 25% des communes, représentant 20 % de la population s'y oppose.

Dès lors que la Commune souhaite manifester un refus de transférer cette compétence à la Communauté d'Agglomération, le Conseil Municipal doit délibérer dans les trois mois précédant la date du 28 mars 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

s'oppose au transfert automatique de la compétence P.L.U. de la commune,

charge Madame le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Président du SICOVAL.

Ecole élémentaire - Tapis de gymnastique

Considérant la nécessité d'équiper l'école élémentaire en tapis de gymnastique,

Vu la demande de la Directrice de l'Ecole Elémentaire,

Vu le devis de CASAL SPORT d'un montant de 1 287,51 € H.T,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte d'équiper l'école élémentaire en tapis de gymnastique et sollicite le Président du Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention nécessaire à l'équilibre budgétaire de l'opération.

La dépense sera inscrite au budget prévisionnel de 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte de virer sur le compte de la coopérative scolaire de l'école élémentaire une subvention d'un montant de 1 862.05 €.

La dépense sera inscrite au budget prévisionnel de 2017.

Le mot de la liste minoritaire

La future Maison des Associations est un projet important inscrit au programme de la Municipalité sortante.

Nous pensons que le nôtre, qui consistait à créer un bâtiment polyvalent regroupant des espaces pour les associations tout en permettant de pratiquer du sport en salle, était le meilleurs compromis.

Nous n'avons pas cautionné la réalisation des nouveaux Ateliers Municipaux trop coûteux.

Cependant, un lieu moderne, fonctionnel à la disposition des Associations est indispensable.

Le premier projet présenté n'a pas retenu notre attention car trop onéreux et ne s'intégrant pas à la physionomie du village. Nous avons demandé un deuxième projet, suivis d'ailleurs par d'autres membres du Conseil Municipal.

Il vient de nous être présenté, mieux intégré à l'environnement et moins coûteux dans sa configuration actuelle.

Nous voterons favorablement pour ce projet tout en restant vigilant sur les éventuelles dérives de coût.

Le budget 2017

Le budget primitif communal 2017 a été voté à l'unanimité lors de la session du conseil municipal du mois d'avril. A l'image d'un budget familial, il permet de gérer la vie quotidienne (Section de fonctionnement) de la collectivité et d'investir dans des projets et des moyens (Section d'investissement) qui dessineront le futur du cadre de vie des pompertuziens. Il a été construit par l'équipe municipale et plus particulièrement par l'adjoint au Budget (Michel Legourd) et Madame le maire en fonction des possibilités budgétaires communales et des orientations souhaitées à court et moyen terme.

Un budget toujours en légère réduction

Les années se suivent et se ressemblent malheureusement. La réduction des engagements de l'état se poursuit inexorablement, ce qui implique des choix difficiles lors de la construction du budget. Chaque année, l'exercice devient de plus en plus difficile et périlleux. Jongler entre des recettes en constante diminution et des charges en augmentation, sans grever l'avenir et ses investissements relève d'une certaine gaugure. Cette année encore, nous avons réussi à ne pas alourdir la part communale de l'imposition, mais, cela ne pourra plus certainement être le cas en 2018. Nous avons voulu attendre les engagements du nouveau gouvernement et leurs mises en application, pour décider de la politique fiscale à appliquer.

Le budget primitif 2017 reste donc un budget prudent, qui a reçu l'approbation des élus, mais aussi de la responsable du Trésor Public, qui a en charge notre commune. Le budget communal est en réduction de 15 % avec un montant de 2 367 077 € dont :

- 1 645 967 € seront consacrés au fonctionnement de la commune, en légère augmentation par rapport à l'année 2016.
- 721 109 € seront consacrés à l'investissement, en diminution, sans conséquence majeure sur les programmes en cours, du fait de certaines écritures comptables et report de dépenses non réalisées.

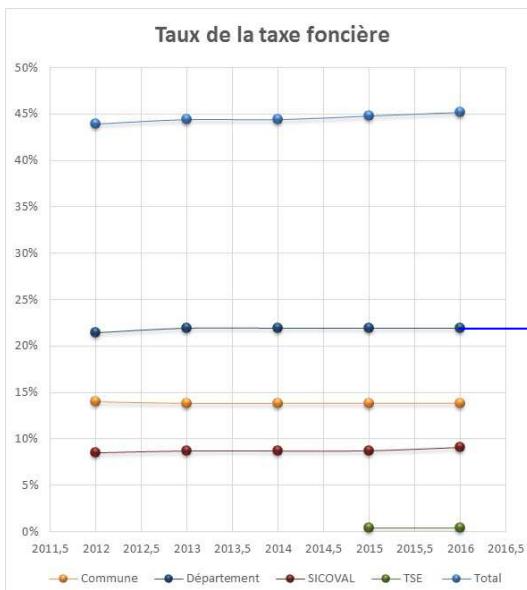
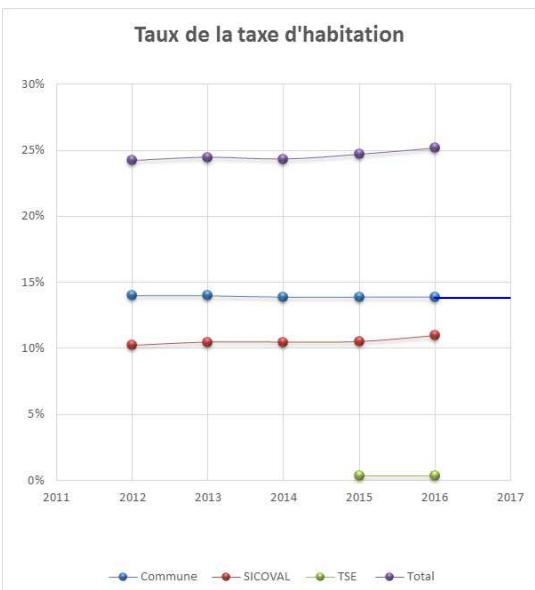
Les chantiers d'économie engagés depuis quelques années et produisant déjà des réductions de dépenses importantes, sont poursuivis.

La plupart des investissements concernent :

- des outils et moyens nécessaires aux tâches quotidiennes des employés municipaux et agents territoriaux,
- des équipements destinés au groupe scolaire,
- des actions d'embellissement des espaces quotidiens,
- des aménagement de sécurité des voiries

Mais aussi des projets à moyen terme plus conséquents comme :

- L'urbanisation du chemin de Ginesty
- La préparation de l'aménagement de la future zone commerciale de la plaine,
- La poursuite des études de la maison des associations, en prévision d'un démarrage des travaux en 2018.



Des prélèvements communaux stables

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la stabilité des taux d'imposition sur la taxe d'habitation et sur les taxes foncières. Malheureusement, cela ne garantit pas que lors de la réception des feuilles d'impositions à l'automne les montants soient en augmentation. En effet ces impôts sont calculés en prenant en considération, les taux définis par la commune, l'intercommunalité, le département et d'éventuelles taxes spéciales.

Le soutien aux associations

La municipalité accorde une extrême importance au développement des associations. Ce soutien se matérialise par des dotations financières, la mise à disposition de locaux et la fourniture de prestations matérielles ou immatérielles.

Celles-ci comprennent principalement l'entretien des locaux ou des installations par les personnels communaux, le maintien en condition, avec toujours à l'esprit la sécurité des usagers, mais aussi la fourniture des énergies électriques, calorifiques et fluides.

En 2017, les dotations financières restent stables, afin de permettre le développement sportif et culturel de la population. La répartition entre les différentes associations n'était pas encore déterminée lors du vote du budget.

Soyons civique

Le printemps est synonyme de travaux de jardinage, mais les plus bruyants doivent respecter la quiétude du voisinage. Ils ne doivent être réalisés que pendant les horaires suivants :

Jours ouvrables :
8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h30
Samedi :
9h à 12h et de 15 h à 19 h
Dimanche et jours fériés
10h à 12 h et de 16h à 18 h

Échos des derniers évènements

L'école de musique en concert

Comme Vienne tous les premiers janvier, Pompertuzat a son concert du Nouvel An à la mi-Janvier. Fidèle à une tradition bien établie depuis plusieurs années, l'école de musique du Foyer Rural a présenté en l'église St André-St Cloud, un concert de qualité, devant un parterre de connaisseurs.

Plusieurs groupes musicaux ont proposé différentes pièces musicales du répertoire classique ou plus contemporain avec des orchestrations parfois inédites, comme la « valse N° 2 » de Chostakovitch remarquablement interprétée par un quatuor de mandolines dirigé par Daniel Portales ou le « Blue Rondo » à la turque de Brubeck, par un ensemble de clarinette dirigé par Albert Todo.



La dernière partie était consacrée aux voix, avec comme particularité cette année, la première représentation de l'ensemble vocal adulte de l'école, ensemble créé en début d'année scolaire. Soutenu lors du premier morceau par les adolescentes de l'atelier chant, dont la maturité croît en fonction des années, cet ensemble a magnifiquement interprété « Ensemble » et « Tant de Choses à vous dire », sous la direction de Pascal Galiana, la responsable de cette école de musique.

Souvent, le silence de l'assemblée était révélateur de l'émotion qui transitait entre ces artistes que n'ont que le nom d'amateurs, vers un public conquis et connisseur.



Mouvements au marché plein vent

Le marché du vendredi soir est toujours un lieu d'effervescence. Il est en perpétuelle évolution accueillant souvent des nouveaux étals éphémères ou réguliers. Inexorablement, la famille s'agrandit, mais parfois, certains la quittent, soit pour tenter de nouvelles expériences, soit pour goûter aux joies d'une retraite méritée. Cela donne l'occasion d'émouvants et sympathiques regroupements.



Ce fut le cas le jour du départ de deux figures majeures du panel de commerçants : Philippe Blomme et Eric Joucla.

Philippe, le fromager, a pris sa retraite et est retourné à sa principale passion : il est musicien de rock et de blues. Son étal restera encore à Pompertuzat avec une nouvelle fromagère.

Eric, le boulanger traiteur, est parti pour une nouvelle aventure, qui est aussi un retour aux sources. Il ouvrira avec son épouse le restaurant

l'Apeyro Garden à Lapeyrousse-Fossat. « Je retourne aux fourneaux, après 4 années de marché. J'ai apprécié cette période faite de contacts chaleureux avec les clients et les collègues. » Il y a fort à parier qu'ils seront nombreux à l'ouverture de ce nouveau lieu de restauration dans les premiers jours d'avril. Son départ n'a pas été totalement définitif, car on peut encore l'apercevoir de temps en temps vendre son pain comme à l'accoutumé.

Un stage d'Ikebana réussi

Malgré la proximité des deux stages, 16 personnes ont assisté au cours de Damien Dufour, maître diplômé du Japon (école Ayame).

Tout d'abord, Damien a expliqué longuement la technique de l'Ikebana qui demande beaucoup de sensibilité et d'amour de la nature.

Après maints efforts pour équilibrer les compositions, Damien a corrigé tous les élèves et a repris un à un tous les bouquets dans la plus "zen" attitude et pour le plus grand plaisir des participants.



Les stages de l'art floral

Plusieurs fois par an, l'atelier d'art floral du foyer rural organise des stages de perfectionnement en compagnie de professionnelles. Au mois de mars, deux stages ont été proposés aux adhérentes : Un stage d'art floral et un stage d'Ikebana.

La proximité de la fête des grand-mères a permis d'orienter le premier stage vers la préparation d'un bouquet de fleurs pour les mamies. Lulu, l'animatrice de l'atelier, qui est aussi la fleuriste du marché hebdomadaire du vendredi, a proposé une composition de jonquilles et de narcisses. Sous les conseils avisés de la professionnelle, une quinzaine d'adhérentes ont réalisé leur bouquet en utilisant plusieurs techniques florales. Le résultat aura certainement ravi quelques aînées de la commune.



Dans les starting-blocks pour le challenge de la Paix

La dernière ligne droite avant la ligne de départ est en vue pour les membres de la célèbre course du Challenge du Souvenir et de la Paix. Le 8 mai, les coureurs avaleront les kilomètres de routes et chemins Lauragais qu'ils ont savamment sélectionnés. Deux trails sont proposés pour cette 27^{ème} édition 2017 : Un trail de 9 km et un trail de 18 Kms. Les parcours ont été tracés sur les coteaux, depuis Pompertuzat. Ils passeront par Deyme, Donneville et Montbrun-lauragais, ce qui promet de splendides paysages sur les Pyrénées et le pays de cocagne.

La trail de 9 kilomètres

Plusieurs autres courses et marches sont aussi au programme.

Serge Pauly, le président de ce challenge espère une forte participation, du fait de la concordance des élections et lance un appel aux bénévoles pour peaufiner son organisation.

La course, comme le souhaitait l'un de ses fondateurs Fernand Pauly, sera aussi un instant de recueillement et de souvenir pour tous les combattants de la France. Une cérémonie au pied de l'arbre de la liberté précédera la remise des coupes.



Le programme

7h30 : début des inscriptions sur place ; 9h : Départ de la marche de 7 kms ; 9h10 : Départ du trail de 18kms ; 9h25 départ du trail de 9 kms ; 9h40 : Départ de la course des enfants.

Stages et animations au Foyer Rural

Boîtes à rêves, ambiances amérindiennes, mosaïque, compositions florales, découverte du rock, danses latines... expression corporelle avec des objets ou création contemporaine à partir des gestes du quotidien... Vous souhaitez découvrir de nouvelles activités ou tout simplement cherchez des idées pour divertir vos enfants, n'hésitez pas à vous diriger vers la nouvelle page facebook du Foyer Rural de Pompertuzat ou bien à consulter régulièrement les panneaux lumineux installés dans le village ! Vous y trouverez certainement votre bonheur.



Divers rendez-vous dans des univers très variés (arts plastiques, art floral, tennis, danse...) vous sont proposés tout au long de l'année et tout particulièrement aux petites vacances scolaires, pour les enfants mais aussi pour les grands.

L'équipe du Foyer Rural se félicite des multiples succès remportés par les différents stages et animations au cours de cette saison, moments particuliers où se rencontrent des adhérents du Foyer mais aussi des personnes curieuses, désirant occasionnellement découvrir une activité et en même temps passer un moment convivial, fait de partages et d'échanges agréables ! Petit conseil si vous souhaitez inscrire votre enfant à un stage d'arts plastiques, n'attendez surtout pas ! Certains enfants en sont friands et en l'espace de quelques jours toutes les places sont prises ! La grande nouveauté cette année a été pour les enfants et les adolescents la possibilité de faire un stage de hip hop aux vacances de printemps. Ce fut une expérience couronnée de succès qui sera renouvelée l'an prochain, tout comme les stages de danses à deux ou de danse moderne qui eux aussi attirent de plus en plus de monde. L'équipe du Foyer Rural est toujours à l'affût d'idées nouvelles afin de proposer à tous des expériences originales avec un coût raisonnable, où tout le monde est le bienvenu même s'il n'est pas adhérent au Foyer.

Prochain grand rendez-vous à ne pas manquer : les festivités de fin d'année au cours desquelles des projets musique, danse avec parfois petites mises en scène vous seront présentées comme par exemple le projet "Danse et Voix" (rencontre entre deux arts : la danse Moderne et le chant) ou encore les fameuses "Danses du village", petites chorégraphies festives et amusantes.



En effet, pour la 4^{ème} année consécutive, le Foyer Rural aura le plaisir de vous présenter sa nouvelle danse du village aux ambiances de "Kuduro" qui ravira petits et grands. Vous serez tous conviés à entrer en danse.

Nous comptons sur vous. Au plaisir de vous retrouver le dimanche 4 juin dans la salle des fêtes de Pompertuzat !

Article écrit par Sandrine et Sophie, bénévoles au FR de Pompertuzat

État civil

Naissances

Adrien DUPRAT : 24 novembre 2016

Gabriel D. : 12 décembre 2016

Julia TRASTET : née le 6 février 2017

Loïs T. : né le 13 février 2017

Décès

Mme FOBIS épouse GARREAU Arlette Marie Josette décédée le 28 janvier 2017

M. CONILL Claude Paul Noël décédé le 8 février 2017

M. CHAZOTTES André Paul décédé le 5 avril 2017

M. LESUEUR Jean Lucien Emile décédé le 8 avril 2017

Informations pratiques

VOTRE AGENDA

MAI

8 : Challenge du « Souvenir et de la Paix »
Salle Félix Verdun à partir de 7 h 30
Contact : s_pauly@orange.fr

12/21 : Exposition peintures Chapelle Saint Roch
Contact : six.louisbernard@free.fr

19 : Bébés lecteurs
Bibliothèque municipale à 9 h 30 et 10 h 30
Contact : bm.pompertuzat@orange.fr

20 : Exposition d'arts plastiques et bonsaï
Salle Félix Verdun à partir de 14 h à 18 h
Contact : flobesancon@yahoo.fr - www.bonsai-lauragais.org

JUIN

1er : Concours Belote
Salle Félix Verdun à partir de 20 h 30

2 : Repas Villageois animé par la BANDA AOC
Salle Félix Verdun à partir de 19 h 30 (inscription obligatoire
06.24.28.31.58)

3 : 9 h 30 Concours de Pêche
Au bord du Canal
14 h Concours de Pétanque en doublette ouvert à tous
Au bord du Canal
Contact : Christophe Joigneaux 06.24.28.31.58
22 h Podium DJ
Place de la Mairie
22 h 30 - 23 h Spectacle pyrotechnique
Depuis l'Eglise

JUIN

4 : 11 h Messe solennelle
12 h Apéritif offert par la municipalité
Place de la Mairie
16 h Spectacle danse et musique par le Foyer Rural
Salle Félix Verdun
19 h Apéritif offert par le Comité des Fêtes
Place de la Mairie
19 h 30 Saucisses frites party
Soirée animée par l'orchestre ELIXIR
Contact : Christophe Joigneaux 06.24.28.31.58

10/11/17/18 : Exposition peintures Chapelle Saint Roch
Contact : six.louisbernard@free.fr

23.06/2.07: Exposition peintures Chapelle Saint Roch
Contact : six.louisbernard@free.fr

24 & 25 : Fête de la musique
Salle Félix Verdun à partir de 17 h 30
Organisé par : la Mairie, le Foyer Rural et le Comité des Fêtes
Dimanche à partir de 14 h

JUILLET

1er : Spectacle de danse
Salle Félix Verdun à partir de 16 h
Contact : danse@foyer-rural-pompertuzat.fr

1er : Soirée dansante
Salle Félix Verdun à partir de 19 h 30
Contact : danse@foyer-rural-pompertuzat.fr

2 : Représentation Atelier théâtre du Foyer Rural
Salle Félix Verdun à 18 h

Permanences de nos élus

Madame Emilienne Poumirol Emilienne.poumirol@elus.cd31.fr **05 34 33 32 70 ou 05 34 33 32 79**

Tous les mercredi matin de 9h00 à 12h00 au sein de la Mairie d'Escalquens; les vendredi tous les 15 jours de 14h00 à 17h00 au sein de la mairie de Montgiscard. Les 1er vendredi du mois de 9h00 à 12h00 au sein de la Mairie de Ste Foy d'Aigrefeuille

Monsieur Georges Meric [Contact.g.meric@free.fr](mailto>Contact.g.meric@free.fr) **05 34 33 32 26 ou 05 34 33 32 25**

Tous les lundi matin de 9h00 à 12h00 au sein de la Mairie de Nailloux



Collectes de déchets

Emballages sauf verre :

11/05/2017	25/05/2017
08/06/2017	22/06/2017
06/07/2017	20/07/2017



Pharmacies de Garde

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous pouvez composer le 118 918 ou vous rendre sur le site www.3237.fr



Mairie de Pompertuzat

Lundi : 8h30-18h,

Mardi : 8h30-13h/14h-18h

Mercredi : 14h-18h.

Jeudi : 8h30 - 13h.

Vendredi : 8h30 - 16h30.

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

Permanence quotidienne des élus, rendez-vous conseillé pour une meilleure prise en compte des demandes : Tél : 05 34 66 62 10
www.pompertuzat.fr ou mairie.pompertuzat@wanadoo.fr

Commission communication :

Adresse : com.pompertuzat@gmail.com
Site internet mairie : www.pompertuzat.fr

Numéros pratiques

Gendarmerie Nationale de Montgiscard 17 ou 05 34 66 70 40

Samu 15 POMPIERS 18 CHU Rangueil 05 61 32 25 33

Centre anti-poison 05 61 77 74 47 Purpan 05 61 77 22 33

Service départemental de l'eau et assainissement 05 61 17 30 30

EDF Urgence électricité 0 810 131 133

Sicoval Service relation aux usagers 0 805 400 605



Pompertuzat Magazine: #12-01-02-03 /2017

Directeur de la publication : Christine Galvani

Dépôt Légal : A parution

Comité de rédaction : S Aubert, O Pailloux, G Costes,

M Lamarque

Crédit articles et photos : O Pailloux, E Galvani

imprimé à 935 exemplaires sur papier PEFC

Imprimerie : DATAprint by

ACOXOCA